

Innover ou mourir...



Ce 10 octobre, s'exprimant au congrès de la FNTR, une semaine jour pour jour avant de le faire à celui de l'OTRE, la Ministre des Transports s'est déclarée satisfaite de l'exemplarité innovante de la branche Transport pour trouver un accord social quelques jours seulement après la publication des ordonnances réformant le Code du travail. On ne peut effectivement que s'en féliciter. S'il fallait une preuve de l'attachement des organisations professionnelles au dialogue social, il est là.

Mais cette innovation ne saurait être l'arbre qui cache la forêt des autres à mener.

Le transport est confronté à des défis permanents qui l'obligent à innover sans cesse. Le plan social est un aspect essentiel. Il n'est pas le seul. Le développement du e-commerce, la relocalisation des sites de production, la métropolisation accrue : la demande évolue considérablement, avec des impacts très significatifs sur le transport routier qui doit s'ingénier à satisfaire des injonctions parfois contradictoires.

Le transport est aussi remodelé par les nouvelles technologies. Elles bousculent rudement et rapidement les organisations des entreprises et leur modèle économique. Qu'elles concernent les véhicules ou les systèmes d'information, elles constituent une opportunité pour qui sait ou saura se les approprier.

Qu'on en juge par l'exemple d'entreprises pionnières s'inscrivant dans la transition énergétique.

Innovation dans le transport de voyageurs où des entreprises franciliennes ont investi dans des véhicules autocars au GNV. Plus récemment encore ces mêmes entreprises ont opté pour l'électrique d'une partie de leur flotte. Lorsque l'on sait l'indigence de la proposition des constructeurs dans ce secteur du TRV et le coût élevé de ces investissements, l'exemplarité, selon le mot de la ministre, est là aussi de mise...

Comment ne pas évoquer aussi cette entreprise du transport de fonds qui vient d'investir dans un fourgon blindé de 26 tonnes pour accélérer son développement à l'international. Véhicule aux dimensions énormes, monstre blindé roulant, il est cependant doté d'un système novateur d'éco conduite permettant de diminuer sa consommation de carburant. Exemplarité...

Et que dire des initiatives de transporteurs de marchandises qui partout sur le territoire se développent pour la création et l'exploitation de stations d'alimentation gaz ?

Exemplarité effectivement dans l'innovation d'une branche transport qui s'inscrit dans les mutations de son temps. Toutes. Sociales ou technologiques. C'est une question de survie.

« Innover ou mourir », c'est presque une évidence. C'est bien le défi du transport de demain. Déjà d'aujourd'hui. Le Congrès de l'OTRE du 17 octobre donnera des réponses, des pistes. La ministre Elisabeth BORNE répondra, aussi sans doute, aux préoccupations des PME du transport confrontés à ces défis, à ces sujets comme à bien d'autres.

Dans l'atmosphère sportive du Stade de France, ce sera comme l'allégorie d'un match entre deux visions d'entreprises pour demain : celles qui veulent durer et les autres qui veulent vivre en innovant.

Seules les secondes ne veulent pas mourir puisqu'elles choisissent la vie, c'est-à-dire le mouvement !

Philippe BONNEAU